

NEWS | FLASH

Edition 6-15



TREUHAND
FIDUCIAIRE | SUISSE
FIDUCIARI

Chers membres, chères membres,

Dans cette dernière newsletter de l'année, je peux vous annoncer plusieurs nouvelles réjouissantes.

Les deux associations EXPERTsuisse et FIDUCIAIRE|SUISSE vont publier avec la NCR 2015 une norme relative au contrôle restreint commune et ainsi veiller à la continuation d'une norme du secteur uniforme. L'impression de la NCR a déjà commencé et une version en ligne est disponible gratuitement sur notre site, dans la section «members only», jusqu'à la fin de l'année. De plus, vous recevrez également une version papier gratuitement.

Un autre succès concernant le projet de directives de la CHS PP „exigences posées aux organes de révision»

peut être enregistré. Grâce à la mobilisation de la branche fiduciaire, qui rejette l'exigence des 1'000 heures à accomplir en matière d'expérience pratique, le projet de directives n'entre pas en vigueur mais fera l'objet d'une nouvelle révision. Nous allons rechercher le plus tôt l'échange actif avec la CHS PP afin de pouvoir influencer la révision en conséquence. Nous vous remercions de votre engagement.

Et bien entendu, je me réjouis particulièrement de pouvoir continuer à être active durant les 4 prochaines années en tant que Conseillère nationale et ainsi m'engager directement au niveau de la politique nationale pour les demandes et les besoins de FIDUCIAIRE|SUISSE et donc pour nous tous.

Je vous souhaite une lecture passionnante et je vous souhaite déjà de belles fêtes de fin d'année.

Daniela Schneeberger, présidente

Sommaire

Information de l'association

p. 3 à 7

Bureau exécutif

p. 3 à 6

Institut fiscalité

p. 7

Information des sections

p. 8 à 10

Section Zurich

p. 8

Section Bâle-Suisse du nord-ouest

p. 9

Section Berne

p. 9

Section Genève

p. 9

Section Grisons

p. 10

Information des écoles

p. 11 à 12

STS Schweizerische Treuhänder Schule

p. 11 à 12

STI Schweizerisches Treuhand-Institut FH

p. 12

Information de l'association

BUREAU EXÉCUTIF



En conversation

Vanessa Lincoln, Secrétaire générale et responsable de projet auprès de FIDUCIAIRE|SUISSE, en conversation avec Christian Nussbaumer, responsable de l'ISCOR.

Quels sont les principaux thèmes auxquels s'est consacré l'ISCOR en 2015?

Nous nous sommes consacrés cette année à un thème central, à savoir la Norme relative au contrôle restreint, Edition 2015. Un remaniement de la NCR 2007 s'imposait, notamment en raison du nouveau droit comptable entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013. La «nouvelle» norme ne devait toutefois ni renforcer ni assouplir la NCR 2007, éprouvée et solidement établie. Là encore, c'est avant tout l'appréciation professionnelle de l'auditeur qu'il s'agissait de mettre au premier plan.

Quelles sont les modifications essentielles qui ont été apportées à la NCR 2015 par rapport à la NCR 2007, et à quel niveau nos membres bénéficieront d'une introduction / formation en conséquence?

L'une des modifications essentielles est sans aucun doute le fait qu'à l'avenir, il ne sera pas possible de procéder à des contrôles restreints si l'entreprise de révision n'a pas implémenté un système d'assurance-qualité (AQ) interne. Conformément au rapport d'activité 2014 de l'ASR, plus de la moitié des entreprises de révision «fonctionnent» encore sans AQ interne. En outre, les procédures d'audit ont été élargies et, au besoin, adaptées compte tenu du nouveau droit comptable. L'audit de l'annexe aux comptes annuels a fait l'objet d'un examen approfondi.

Quel est l'objectif de l'initiative parlementaire de Daniela Schneeberger «Mettre en place un contrôle restreint qui convienne aux PME»?

Le concept «tout d'un seul tenant» existe depuis plusieurs dizaines d'années. Il a permis un suivi par l'organe de révision à des coûts avantageux et à un niveau de qualité élevée, dans tous les domaines administratifs du paysage suisse des PME (comptabilité, fiscalité, assurances sociales, TVA, etc.). Le législateur et les tribunaux ont approuvé cette combinaison et l'ont même renforcée lors de la révision de 2008. Cela a permis, pour l'audit des PME, d'apporter une garantie de qualité efficace et avantageuse en termes de coûts. A travers cette initiative parlementaire, FIDUCIAIRE|SUISSE veut essayer, par la voie politique, d'ancrer ce renforcement dans la loi. On sait par expérience que la voie politique prend beaucoup de temps. C'est pourquoi cette démarche politique se concentre sur une possible évolution future du contrôle restreint.

Au 1^{er} septembre 2016, une assurance-qualité interne selon le système de qualité 1 devra avoir été introduite pour pouvoir procéder à des audits spéciaux. Que doivent prendre en compte nos membres à cet égard?

La modification essentielle à prendre en compte est sans aucun doute le fait qu'à l'avenir, une AQ interne devra être «surveillée». Le principe des «quatre yeux» s'applique, c'est-à-dire que l'entreprise de révision doit organiser une surveillance interne ayant pour but de vérifier que l'AQ est effectuée de façon correcte et conforme au but visé au niveau de l'entreprise et au niveau du mandat. Dans les petites entreprises de révision, cette «Peer Review» ne sera pas facile à mettre sur pied. FIDUCIAIRE|SUISSE a, en collaboration avec l'association partenaire veb.ch, fondé une entreprise (www.sqpr.ch) dont l'objectif est de soutenir et d'accompagner ces auditeurs de PME.



Nouvelle collaboratrice au bureau exécutif de FIDUCIAIRE|SUISSE

Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir Olivia Notz à partir du 2 novembre 2015 dans l'équipe du bureau exécutif. Olivia Notz a obtenu un Master of Arts en science de la communication et des médias de la faculté des lettres de l'université de Zurich. Elle va apporter son soutien à la réalisation de nos projets à 60%. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

L'équipe du bureau exécutif



Dernière ligne droite pour remplir votre obligation de formation continue

La période de contrôle 2013 - 2015 pour effectuer votre devoir de formation continue obligatoire (valable également pour vos responsables de mandat) se termine à la fin 2015.

Nous vous rappelons que vous devez avoir suivi votre formation continue jusqu'au 31 décembre 2015. La preuve des cours suivis doit être fournie jusqu'au 29 février 2016. Le contrôle de la formation continue obligatoire est effectué par votre section au printemps 2016.

S'il vous manque encore des cours, nous vous recommandons de consulter les offres de cours des sections.

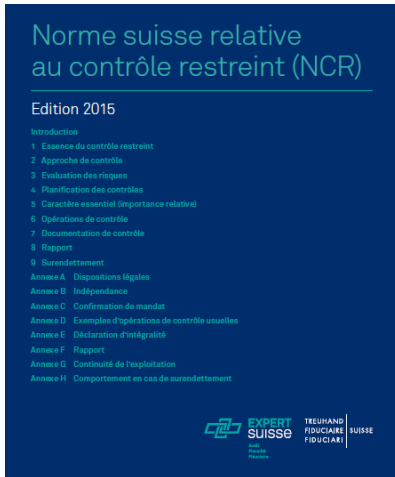
La saisie de votre formation continue s'effectue simplement sur la page d'accueil de votre section, dans la partie «réservé aux membres». Veuillez-vous adresser à votre section en cas de questions.



Commander le rapport annuel 2015

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter le rapport annuel 2015, qui vous informe sur les points forts et les activités de FIDUCIAIRE|SUISSE.

Vous pouvez le télécharger sur notre site [internet](#) ou le commander au [bureau exécutif](#).



EXPERTsuisse et FIDUCIAIRE|SUISSE se sont mis d'accord pour que la NCR 2015 devienne la norme suisse commune relative au contrôle restreint

Lors d'une nouvelle ronde de négociation, réunissant les hauts responsables d'EXPERTsuisse et de FIDUCIAIRE|SUISSE, les deux associations sont convenues début octobre de publier une norme commune relative au contrôle restreint. Les deux organisations veillent ainsi à maintenir une norme uniforme pour la branche et répondent aux besoins des entreprises fiduciaires et de leurs clients. Tout comme dans l'édition de 2007, les droits concernant la publication et la paternité de l'œuvre sont réglés de façon paritaire.

Avec la Norme suisse relative au contrôle restreint, édition 2015 (NCR 2015) d'EXPERTsuisse et de FIDUCIAIRE|SUISSE, la branche dispose dorénavant d'un référentiel et d'un outil de travail uniques. Dans la NCR 2015 - tout comme dans la NCR 2007 - l'indépendance de l'organe de révision joue un rôle central et, en présence de doubles mandats, la séparation en termes de personnel et d'organisation peut être envisagée en fonction de la mission. La NCR 2015 vaut également pour le contrôle restreint des comptes annuels de la période se terminant le 31 décembre 2015 ou plus tard. Les modifications formelles apportées à la précédente NCR 2015 sont visibles en [annexe](#).

La NCR 2015 d'EXPERTsuisse et de FIDUCIAIRE|SUISSE sera disponible en novembre 2015. Jusqu'à la fin de l'année, vous pouvez télécharger gratuitement la version numérique en allemand, français et italien de notre site internet, dans la section «réservé aux membres». De plus, chaque membre de FIDUCIAIRE|SUISSE recevra un exemplaire gratuit. Si vous souhaitez passer une autre commande, vous pouvez profiter de conditions spéciales de lancement (10% sur le prix à partir du 01.01.2016). Les conditions suivantes seront valables à partir du 1er janvier 2016:

	Membres de FIDUCIAIRE SUISSE				Non-membres de FIDUCIAIRE SUISSE			
CHF	1-9	10-49	50-99	100 +	1-9	10-49	50-99	100 +
imprimé	35	32	28	25	58	52	46	41
numérique	35	32	28	25	58	52	46	41
Offre combinée	49	44	39	34	81	73	65	57



Succès de FIDUCIAIRE|SUISSE – le projet de directives de la CHS PP «exigences posées aux organes de révision» sera révisé

La commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) a organisé une audition du 24 juin au 31 août 2015 sur le projet indiqué ci-dessus.

La CHS PP a reçu plus de 30 prises de position écrites ou orales à ce sujet. En particulier, l'exigence des 1'000 heures à accomplir en matière d'expérience pratique a été rejetée. Une partie jugeant cette exigence trop contraignante, l'autre la considérant peu fiable pour atteindre ce but.

Suite au résultat de cette audition, la CHS PP a décidé de ne pas mettre en vigueur ce projet de directives pour le moment et de le soumettre d'abord à une révision. Toutefois la commission a réaffirmé que les conditions exigences d'indépendance de l'organe de révision ainsi que les exigences minimales en matière d'expérience pratique seront maintenues.



AbaCliK 1.1 – ABACUS verbessert ihre Business-App für Smartphones

ABACUS hat ihre Business-App AbaCliK aktualisiert. War sie bisher ausschliesslich auf die Spesen- und Leistungserfassung fokussiert, wartet sie nun in der Neufassung mit erweiterten Funktionalitäten auf wie etwa zur Erkennung von Barcodes für die Zeiterfassung, mit einem Messaging-System und einer mobilen Visumskontrolle. Ausserdem lässt sich AbaCliK nun leichter bedienen.

Mit AbaCliK hat ABACUS im März dieses Jahres erstmals eine App auf den Markt gebracht, über die sich Daten nahtlos mit der ABACUS Business Software synchronisieren lassen. Damit müssen Ausgaben oder Aufwände nicht mehr mühsam manuell erfasst werden. Auch entfällt dabei der Weg über mehrere Schnittstellen. Dadurch sparen Mitarbeitende Zeit und Unternehmen Geld. Ausserdem vermindert sich das Risiko, dass Belege verloren gehen oder beim Übertragen von Beträgen Fehler passieren. Denn wer über eine ABACUS Business-Software-Lizenz verfügt, kann die mit AbaCliK erfassten Informationen direkt mit der Lohnbuchhaltung oder mit AbaProject abgleichen. Werden diese vom Benutzer regelmässig synchronisiert, ist die Aktualität der Daten stets gewährleistet.

Zeiterfassung dank Barcode

Die Version 1.1 verfügt über einen neuen integrierten Barcode-Scanner. Dieser stammt von der Schweizer Firma Scandit. Das in Zürich ansässige Jungunternehmen bietet spezialisierte Lese-Lösungen für mobile Geräte an, mit denen unter anderem Arbeitszeiten erfasst werden. So genügt es nun, den Scanner in AbaCliK zu aktivieren, um einen Barcode einzulesen. Ist eine Arbeit erledigt, muss zum Stoppen der Zeiterfassung nur derselbe Barcode erneut gescannt werden. Es ist zudem möglich, Barcodes unterschiedlichen Projekten oder Kunden zuzuweisen. Dies ist insbesondere für Anwender nützlich, die pro Tag an unterschiedlichen Projekten arbeiten. So braucht beispielsweise ein Bauleiter nur ein Blatt Papier mit denjenigen Barcodes mit sich zu führen, die seinen Baustellen zugeordnet sind.

Überarbeitete Filterfunktion für Datenauswertung

Der Zugriff auf die erfassten Daten oder das Erstellen einer aktuellen Auswertung sind jederzeit möglich. Die neue Filter- und Suchfunktion von AbaCliK 1.1 erlaubt

eine noch einfachere und übersichtlichere Analyse, indem die Infos nach Tage, Monate und Jahre, nach Projekten oder Leistungsarten sowie auch nach Spesen- und Zahlungsart zu durchsuchen sind.

Gezielt informieren

Dank der hinzugekommenen Messaging-Funktion lassen sich mit AbaCliK direkt Informationen, Mitteilungen und Aufgaben gezielt an einzelne Mitarbeitende, ausgewählte Teams, bestimmte Abteilungen oder die gesamte Belegschaft verschicken. Auch kann etwa eine Buchhaltung Kreditorenrechnungen an verantwortliche Betriebspersonen zum Visieren schicken. Diese kontrollieren die Rechnung via AbaCliK und geben sie mit Hilfe ihres elektronischen Visums zur Zahlung frei. Damit entfallen Zeit- und Qualitätsverlust durch unnötige Schnittstellen. Dabei sind sämtliche rechtlichen Anforderungen erfüllt, da die Genehmigung mit elektronischem Visum vollumfänglich rechtsgültig ist.

Bessere Bedienbarkeit

Daneben wartet AbaCliK mit weiteren Verbesserungen auf, welche die Bedienung der App erleichtern. Der Nutzer kann die entsprechenden Elemente auf dem Bildschirm an die eigenen Bedürfnisse anpassen und Informationen nach eigenem Gusto verschieben oder löschen. Zudem verfügt AbaCliK 1.1 über eine Erinnerungsfunktion, die den Benutzer einmal täglich zum gewünschten Zeitpunkt darauf aufmerksam macht, die Daten zu erfassen. Diese Funktion lässt sich ebenfalls ein- und ausschalten.

AbaCliK läuft unter iOS und Android. Version 1.1 ist kostenlos im Apps Store oder im Google Play Store erhältlich.



INSTITUT FISCALITÉ



Objet: projet FAIF: utilisation privée de voitures de service

Le 02.06.2015, une délégation de FIDUCIAIRE|SUISSE (de l'Institut fiscalité), d'EXPERTsuisse et de l'Union suisse des arts et métiers a été reçue par le Comité de la Conférence suisse des impôts (CSI) pour lui présenter ses craintes quant au projet d'imputation lors de la possession d'une voiture de service.

Au vu de la situation actuelle, les autorités fiscales veulent imposer leurs plans sans adaptation. Cela signifie que les personnes imposables qui disposent d'une voiture de service et dont les frais du trajet domicile-travail dépassent CHF 3000.- subiront une imputation correspondante sur le revenu imposable. Il est renoncé à une imputation sur les abonnements généraux. Reste ouverte la question de l'imputation lors de l'utilisation privée de voitures de service lorsque l'impôt est prélevé à la source.

Daniela Schneeberger a obtenu de la fraction PLR qu'elle dépose une interpellation de fraction sur ce thème. Voyons comment les débats politiques en la matière vont évoluer.

Le projet érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices - Base Ero-sion and Profit Shifting (BEPS)

L'OECD a publié le 5.10.2016 son rapport final concernant le projet érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices. Ce programme BEPS porte essentiellement sur un projet, par lequel l'OECD, en collaboration avec les pays du G20, a fixé de nouvelles normes minimales, des recommandations et des procédures pour la taxation des entreprises opérant à l'échelon international. Une grande partie de ces mesures sont obligatoires, et étant donné que la Suisse est membre de l'OECD, elle doit également les mettre en œuvre. En résumé on peut retenir des mesures du BEPS les points suivants :

- Pour plus de transparence, les entreprises doivent communiquer leur planification fiscale aux autorités
- Les règles relatives aux prix de transfert doivent être clarifiées et encore améliorées.

- Lors de la conclusion d'agréments fiscaux contraignants (tax rulings) les autres pays doivent en être informés automatiquement. Les agréments fiscaux doivent être communiqués sur demande aux autres pays/autorités.
- Les entreprises multinationales qui ont un chiffre d'affaires d'au moins EUR 750'000'000 par année, par pays dans lequel elles sont présentes, doivent établir une déclaration pays par pays. Il s'agit de décrire pour l'essentiel quel chiffre d'affaire et quel bénéfice avec quel personnel ont pu être générés.
- De plus le programme BEPS comprend de nouvelles régulations ainsi que des exigences substantielles aux solutions patent-box.

Le BEPS va également modifier en partie le paysage fiscal suisse. Il s'agit d'observer les développements futurs même si les différentes mesures du programme BEPS ne sont pas encore détaillées. De plus il faut se préparer à des charges administratives supplémentaires.

Informations des sections



Section Zurich

Nombre de membres au 31.10.2015

Membres-entreprises	556 membres
Membres individuels	112 membres
Total	668 membres



Nouveau bureau exécutif – tout sous un même toit

Le Comité de notre section a décidé de mettre sur pieds un bureau exécutif avec des locaux propres et doté de son propre personnel dès le 1er octobre 2015. De plus, le

secrétariat des cours sera intégré au nouveau bureau exécutif à partir du 1er janvier 2016. Afin qu'à partir de cette date tous les services de notre section puissent être fournis sous le même toit. Les nouveaux locaux se trouvent à la Freischützgasse 3, 8004 Zürich, à proximité de la gare principale de Zurich et sont facilement accessibles par les transports publics.



Les collaborateurs du bureau exécutif et du secrétariat des cours continueront à travailler avec nous dans la nouvelle structure. Il s'agit en particulier de:

- Ulrich Fink, secrétaire général, rédacteur en chef et chef du secrétariat des cours (à partir du 1er janvier 2016)
- Patricia Beckford, cheffe du secrétariat
- Andrea Vogel, rédactrice en chef de la revue spécialisée «TREX – L'EXPERT FIDUCIAIRE»
- Barbara Lötscher, collaboratrice du secrétariat des cours (à partir du 1er janvier 2016)

Informations du secrétariat des cours

Tous les deux à trois ans, le secrétariat des cours organise un événement pour les orateurs, cette année, il a eu lieu le 4 septembre 2015. Des orateurs fidèles ainsi que des nouveaux venus se sont retrouvés en compagnie de leur partenaire, ainsi que de la commission de formation continue et de quelques membres de notre Comité au «Thai Lodge» à la maison des éléphants du zoo de Zurich pour un apéritif. Après une visite passionnante des tigres et des lions, la soirée s'est poursuivie avec un dîner au restaurant „Altes Klosterli“ près du zoo. L'ambiance était excellente et l'évènement a eu beaucoup de succès auprès des participants.

TREUHAND|SUISSE
Sektion Zürich

Freischützgasse 3
8004 Zürich

Telefon 044 461 57 70 | Fax: 044 461 57 86

E-Mail: info@treuhandswisuisse-zh.ch

Homepage: www.treuhandswisuisse-zh.ch

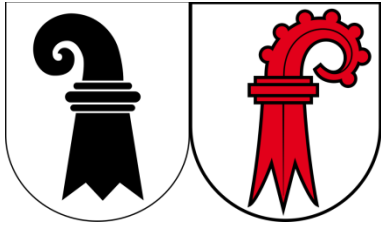
Cours uniquement en allemand

KNOW | HOW – Fachwissen vertiefen – eigene Fähigkeiten steigern

Datum	Kurs
30.11./1.12.15 15.45-17.30 Uhr	MWST WISSEN mit Beat Sutter, Teamchef Abteilung Externe Prüfungen, Hauptabteilung MWST, ESTV Bern, und Rolf Hoppler-Liesch, RA, Mehrwertsteuerexperte FH, Von Graffenried AG Treuhand, Zürich
27.01.16 13.30-17.30 Uhr	Rückwirkende Umstrukturierung – Wie lange ist der Rattenschwanz? mit Stefan Kirchner, dipl. Steuerexperte, Fachmann im Finanz- und Rechnungswesen, Kant. Steueramt Zürich, Christoph Nef, lic. oec. HSG, dipl. Steuerexperte, TAX ADVISORS & ASSOCIATES HÜNENBERG GMBH Hünenberg, Fritz Schiesser, eidg. dipl. Versicherungsfach-Experte, Teamleiter Vorsorge/Finanzen, Basler Leben AG, Zürich

TREUHAND|SUISSE
Sektion Zürich
Kurssekretariat
Felsenrainstrasse 1
8052 Zürich
Tel. 044 301 16 46
kurs@treuhandswisuisse-zh.ch
www.treuhandswisuisse-zh.ch

Beachten Sie das Kursangebot auf unserer Website.



Section Bâle – Suisse du Nord-Ouest

Séminaire de la section Bâle – Suisse du Nord-Ouest

20.01.2016 nouveautés thèmes concernant la révision

25.05.2016 nouveautés concernant la TVA

Veillez consulter la liste actualisée de nos cours sur notre site www.treuhandsuisse-bs.ch

Evènements

2.12.2015 Assemblée générale

TREUHAND|SUISSE

Sektion Basel-Nordwestschweiz

Therwilerstrasse 74

Postfach

4153 Reinach

Telefon 061 711 73 86 | Fax 061 711 73 87



Section Berne

Agenda

18.11.2015

50ème assemblée ordinaire des membres

Organisé par FIDUCIAIRE|SUISSE, section Berne

1.12.2015, 08h30 – 12h30

Séminaire d'une demi-journée en collaboration avec la STS: le nouveau droit comptable – premières expériences

Lieu: NOVOTEL Bern Expo, Guisanplatz 4, 3014 Bern

Organisé par la STS et FIDUCIAIRE|SUISSE, section Berne

TREUHAND|SUISSE, Sektion Bern

Neuengasse 20

3011 Bern

Telefon 031 311 12 20

Fax 031 312 32 80

www.treuhandsuisse-be.ch

info@treuhandsuisse-be.ch



Section Genève

Agenda

Cours

Les derniers cours de la session 2015 organisés par notre section auront lieu aux dates suivantes:

24.11.2015

Assurances

Lieu: FER Genève – Les Ormeaux

15.12.2015

Révision restreinte

Lieu: FER Genève – Les Ormeaux

Assemblée générale de la section de Genève

L'assemblée générale de notre section aura lieu le mardi 17 novembre 2015 à 18h à la Fédération des Entreprises Romandes.

FIDUCIAIRE|SUISSE Section Genève

FER Fédération des Entreprises Romandes

Rue de St-Jean 98

Case postale 5278

1211 Genève 11

Tel: 022 715 32 07

Fax: 022 715 32 13

Email: info@fiduciairesuisse-ge.ch



Section Grisons

Nouveaux membres / Mutations

Nous prions nos membres d'annoncer les mutations à notre secrétariat par téléphone au 081 258 50 40 ou par email info@treuhandswuisse-gr.ch.

Agenda

Assemblée générale de la section Grisons

L'assemblée générale de la section Grisons a eu lieu le lundi, 26 octobre 2015. Pour commencer Monsieur Marc Bless, marketing manager de la boutique de créateurs Landquart a parlé de la boutique de créateurs. Puis l'assemblée générale s'est tenue dans la salle de conférence de la boutique. Le dîner s'est déroulé au restaurant Margaux (également dans la boutique de créateurs).

Suite à la démission de Monsieur Bardill, notre président durant de nombreuses années, l'assemblée générale a élu un nouveau président, Monsieur Marco Schädler.

Monsieur Marcel Knörr, notre actuaire durant de nombreuses années, a également démissionné. L'assemblée générale a élu à sa place Monsieur Andri Linsel. Notre nouveau président, Monsieur Marco Schädler était jusqu'à présent responsable des apprentis, cette fonction a été reprise par Madame Sabrina Bundi-Maissen. Elle a également été élue à l'unanimité.

Monsieur Fabian Kuppelwieser a été élu auditeur suppléant à l'unanimité.

Nous félicitons les nouveaux membres du Comité pour leur élection.

Le bureau exécutif va aussi déménager. Il sera localisé chez BMU Treuhand AG à la Hartbertstrasse 9, à Coire.

Nos membres recevront plus d'informations dans le procès-verbal de l'Assemblée générale que nous leur ferons parvenir.

Nous remercions tous les participants de leur présence.

Forum des jeunes entrepreneurs

Le mercredi 4 novembre 2015 a eu lieu dans l'aula de la ibW le 3ème forum des jeunes entrepreneurs à Coire. Notre association, FIDUCIAIRE|SUISSE, a soutenu cette année encore les jeunes entrepreneurs en étant l'un des sponsors principaux.

Ce forum a proposé à tous les participants une plateforme et un réseau de partage d'informations passionnants, avec un séminaire des fondateurs, des orateurs et un duel de Start-up.

Séminaire intensif Fiduciaire 2015

Le mardi, 10 novembre 2015 a eu lieu la première partie du séminaire intensif Fiduciaire à Coire. La deuxième partie aura lieu le mardi, 17 novembre 2015. Du fait de la forte demande un séminaire supplémentaire sera proposé le 11 et 18 novembre 2015. Nous remercions nos membres pour leur participation et leur intérêt.

Séminaire fiscal 2016

Le prochain séminaire fiscal de Coire a été fixé au jeudi, 28 janvier 2016. De plus amples informations suivront ultérieurement.

Nous souhaitons rappeler à nos membres que le contrôle de la formation de la période 1.1.2013 – 31.12.2015 se termine à la fin de l'année. Nous espérons que tous nos membres se sont acquittés de leur devoir de formation continue. Nous prions nos membres de nous faire parvenir tous les documents requis jusqu'en janvier 2016.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site www.treuhandswuisse-gr.ch

L'agenda est continuellement actualisé sur notre site www.treuhandswuisse-gr.ch puis publié dans la prochaine édition du NEWS|FLASH.

TREUHAND|SUISSE

Sektion Graubünden

Hartbertstrasse 9

7000 Chur

Telefon 081 257 02 57 | Fax 081 257 02 59

E-Mail: <mailto:info@treuhandswuisse-gr.ch>

Homepage: www.treuhandswuisse-gr.ch

Information des écoles

Offres STS – uniquement en langue allemande



Aus – und Weiterbildungsangebote STS Schweizerische Treuhänder Schule

**TREUHAND|TAKEOFF® – Bern: 26. Januar 2016,
Zürich: 28. Januar 2016**

Kompakt und effizient vermitteln Ihnen unsere Referenten an diesem sehr intensiven und spannenden Tag über die wichtigsten Neuerungen, welche den Treuhandalltag 2016 betreffen.

Themen und Referenten:

Steuern natürliche und juristische Personen – Aktualitäten

Markus Häller, Rechtsanwalt, dipl. Steuerexperte, Partner BDO AG

Beitragsrechtliche Schlüsselthemen der 1. Säule – Die Sicht aus der Praxis

Alain Rogger, lic.iur., Executive MBA, Bereichsleiter, Mitglied der Geschäftsleitung Ausgleichskasse Luzern

Mehrwertsteuer – Tücken Jahresabschlussarbeiten und FABI

Rolf Hoppler, Rechtsanwalt, MAS in Mehrwertsteuer; Mitglied Kader Von Graffenried AG Treuhand

Rechnungslegungsrecht – Herausforderungen bei der Umsetzung

Von Bhicknapahari Sikander, Wirtschaftsprüfer, lic.iur., dipl. Experte in Rechnungslegung & Controlling zugelassener Revisionsexperte

Eingeschränkte Revision – Aktualitäten und SER 2015

Christian Feller, dipl. Wirtschaftsprüfer, IAS/IFRS Accountant, Partner Merkli & Partner

Spezielle Sachverhalte bei der Auflösung des Arbeitsverhältnisses

Reto T. Annen, lic. iur., Rechtsanwalt und Notar, Fachanwalt Arbeitsrecht SAV

TREUHAND|MODULAR® – Pfäffikon SZ: 2. Juni 2016

Als Praktiker sind Sie tagtäglich mit unterschiedlichen Fragestellungen konfrontiert. Ihre Kunden erwarten von Ihnen eine umfassende Beratung. Mit der Tagung TREUHAND|MODULAR bieten wir Ihnen die Möglichkeit, in verschiedenen Workshops das für Sie passende Programm zusammenzustellen. In den Workshops können Sie Ihre Fragen einbringen. Unsere Referenten sind Praktiker und geben Ihr Wissen aus erster Hand weiter.

Zertifikatskurse und Seminare:

TREUHAND|ZERTIFIKAT

Grenzüberschreitende MWST Schweiz und EU
Zürich, Start: 8. Dezember 2015

TREUHAND|KOMPAKT

Neues Rechnungslegungsrecht – die Umsetzung
Basel: 19. November 2015
Bern: 1. Dezember 2015
Zürich: 10. Dezember 2015

Pensionierung
Zürich: 17. November 2015

Update Lohnadministration
Zürich: 25. November 2015

Update Arbeitsrecht
Zürich: 4. Dezember 2015

Lehrgänge

TreuhänderIn mit eidg. Fachausweis

Schulstandort	Variante
Basel	DI Abend / SA Vormittag
Basel	DO Nachmittag / Abend
Bern	MI Abend / SA Vormittag
Bern	DI Abend / FR Nachmittag
Bern	DI Nachmittag / Abend
Luzern	MI Abend / FR Nachmittag
Luzern	MI Nachmittag / Abend
Zürich	DI Abend / SA Vormittag
Zürich	FR Vormittag / Nachmittag
Zürich	MI Nachmittag / Abend

Der Lehrgang dauert an jedem Schulstandort vom 20.10.2015 bis zum 31.08.2018.

SachbearbeiterIn Treuhand

Schulort	Variante	Lehrgangsdauer
Chur	FR 08.45–16.45	09.09.16–30.06.17
Bern	DO 13.30–18.45	08.09.16–30.06.17
Luzern	MO 13.30–18.45	11.04.16–30.04.17
Luzern	MO 15.30–20.45	17.10.16–30.09.17
Zürich	DO 13.30–18.45	07.04.16–30.04.17
Zürich	MO 15.30–20.45	24.10.16–30.09.17

SachbearbeiterIn Steuern

Schulort	Variante	Lehrgangsdauer
Zürich	MO 13.30–18.45	31.10.16–30.06.17

Weiter Informationen entnehmen Sie der Homepage der STS: www.sts.edu

Offres STI – uniquement en langue allemande

STI SCHWEIZERISCHES TREUHAND-INSTITUT FH

Ein Institut der Schweizerischen Treuhänder Schule STS und der Kalaidos Fachhochschule

DOPPELT DURCH|GESTARTET

Am 17. September 2015 haben insgesamt 78 Studierende erwartungsvoll den zentral durchgeführten Kick-off des Studiengangs

TREX|MAS FH in Treuhand und Unternehmensberatung

in Zürich absolviert. Wegen der sehr grossen Nachfrage führen wir in Zürich neu parallel zwei Klassen. Auch die Standorte Bern und Luzern werden gut besucht.

Am 15. März 2016 startet der nächste Studiengang TREX|MAS FH in Zürich. Wir erwarten erneut eine volle Klasse!

Anmeldungen nehmen wir ab sofort gerne entgegen.

Bereits zum zweiten Mal am 22. Oktober 2015 gestartet ist der Lehrgang

CAS FH in Unternehmensnachfolge.

Wir konnten die Teilnehmerzahl nahezu verdoppeln. 15 Studierende vertiefen während 12 intensiven Präsenztagen ihr Know-how in dieser anspruchsvollen Beratungstätigkeit.

Mehr Informationen zu unseren Studiengängen finden Sie [hier](#).

Für persönliche Auskünfte und Beratung:
Michel Gauch, Institutsleiter
michel.gauch@treuhandinstitut.ch
Telefon 043 333 36 69

STI - SCHWEIZERISCHES TREUHAND-INSTITUT FH AG

Josefstrasse 53
8005 Zürich
info@treuhandinstitut.ch
www.treuhandinstitut.ch

Impressum:

Rédaction: Kommunikation TREUHAND|SUISSE
 Contact: kommunikation@treuhandswiss.ch
 Mode de parution: bimestriel

Abonnez-vous au NEWS|FLASH sur:
kommunikation@treuhandswiss.ch

Edition 6-15 du 16 novembre 2015
 Visitez notre site internet www.treuhandswiss.ch



Clôture de la rédaction NEWS|FLASH 2016:

Nr.	Mois	Date de parution	Clôture de la rédaction
1	janvier	15.01.2016	18.12.2015
2	mars	15.03.2016	23.02.2016
3	mai	16.05.2016	25.04.2016
4	juillet	15.07.2016	24.06.2016
5	septembre	15.09.2016	25.08.2016
6	novembre	15.11.2016	25.10.2016

Numéro 1 de la branche fiduciaire au plan national, FIDUCIAIRE|SUISSE représente 2'000 entreprises dans l'ensemble de notre pays. Les entreprises organisées en son sein emploient quelque 10'000 collaboratrices et collaborateurs. FIDUCIAIRE|SUISSE forme chaque année plus de 2'300 personnes. Dans l'intérêt de ses membres, l'association s'entend comme force loyale à l'ordre public et comme représentante des professions libérales; de même, elle s'engage pour des conditions cadres économiques et politiques optimales ainsi que pour un environnement favorable aux entreprises. Les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE assistent plus de 350'000 PME, clientes et clients.